LA MORT TRAGIQUE DE L'INTENDANT DE PARIS.

L'INTENDANT de Paris a été accusé d'avoir eu part à tous les projets du parti de l'opposition, d'avoir favorisé la venue des troupes dans l'Ile de France; il a été accusé d'un crime dont il est inoui, que jamais Juge se soit rendu coupable; il a été, dis-je, accusé d'avoir voulu faire périr la récolte jusques dans ses racines; d'avoir donné ordre de mettre le feu aux moissons, pour affamer Paris; sauf, dit-on, à accorder un dédommagement aux Propriétaires, lors de la réduction de la Capitale. Si cet abominable complot a jamais existé, & qu'on en ait eu, comme on l'assure, la preuve par les papiers qui ont été trou-

Case FRC 5657
M+W 10279

vés dans ſon porte-feuille, l'Intendant de Paris méritait la mort : cela ſeul doit ſuffire pour nous excuſer aux yeux des autres Peuples de l'Europe ſur la promptitude, la violence du ſupplice de M. Berthier.

Lorſque la Cabale a été diſſipée, que ſes complots ont été avortés, l'Intendant de Paris s'eſt enfui; mais il a été arrêté par les habitans de Compiegne : ceux-ci ont auſſi-tôt donné avis aux habitans de Paris, de la priſe de M. Berthier. Le Bureau de la Ville a envoyé deux cents cinquante hommes à cheval pour s'en emparer, & le conduire à Paris : ſi-tôt qu'on a été inſtruit que le Priſonnier arrivait, la Bazoche a envoyé cent piétons Bazochiens, pour groſſir l'eſcorte, & empêcher que l'Intendant ne fût inſulté.

Son entrée n'a été rien moins que triomphale. Il était avec un Electeur, dans un cabriolet, dont on avait coupé les ſtores, pour que le Public pût voir le Priſonnier, & que lui-même pût appercevoir la tête de ſon beau-pere, qui était

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

portée devant lui en guiſe d'étendard : c'eſt ainſi que l'Intendant de Paris eſt arrivé à l'Hôtel-de-Ville.

Interrogé par le Comité ſur les différens crimes qu'on lui imputait, il a répondu par une juſtification vague & générale, diſant qu'il ne ſavait pas ce qu'on lui voulait, qu'il n'était point coupable. L'Intendant a repréſenté à MM. du Comité qu'il étoit haraſſé, qu'il n'avait point repoſé depuis quatre jours ; il les a priés de ſurſeoir toute procédure juſqu'au lendemain. Sa demande a paru juſte, elle a été accordée : il a été réſolu que M. Berthier ſerait conduit dans les priſons de S. Germain, pour y paſſer la nuit. On ſe diſpoſait à l'y conduire, mais le Peuple en a diſpoſé autrement ; il a refuſé de ratifier le jugement proviſoire ; il a craint même que le Priſonnier ne s'échappât; il a forcé ſur la Garde, & s'eſt emparé de l'Intendant. Le Priſonnier a été conduit ſur-le-champ au fatal reverbère, qui, depuis quelques jours, ſert de gibet, & il y a été pendu. Après cette exécution, on lui a arraché

le cœur, qui a été porté encore palpitant à l'Hôtel-de-Ville où l'on a fait hommage de ces déplorables reſtes à MM. du Comité. Le Peuple, ſatisfait de ces exécutions, bien capables d'effrayer les prévaricateurs & tous ceux qui ſe jouent de l'opinion publique, s'eſt retiré tranquillement chez lui. Avant de ſe ſéparer, les principaux d'entre le Peuple ont donné à MM. de la Ville l'aſſurance la plus poſitive que déſormais on ſe tiendrait tranquille, qu'on reprendrait paiſiblement les travaux ordinaires, & que le Peuple ne ferait plus rien, à moins que des gens mal intentionnés, du parti de l'oppoſition à Verſailles, ne voulût encore mettre des obſtacles au bien public.